

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

VILLE DE CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Articles L.2121-10 et R.2121-7 du CGCT

Ordre du Jour

LE MAIRE de Chevigny-Saint-Sauveur a l'honneur d'informer ses administrés que le CONSEIL MUNICIPAL se réunira en session extraordinaire le VENDREDI 5 JUIN 2026 à 18 H 30 à l'Hôtel de Ville Salle Simone-Veil (accès par la cour arrière)	1	ASSEMBLÉES – Désignation d'un secrétaire de séance
	2	ASSEMBLÉES – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 avril 2026
	3	Élections Sénatoriales 2026 – Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants (décret du ministère de l'Intérieur n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs)
	4	Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)
	5	Formation des élus municipaux
	6	Modification des points n° 21 (droit de préemption commercial) et n° 22 (droit de priorité) de la délibération n° 021-03-2026 du 20 mars 2026 portant délégation d'attributions du conseil municipal au maire à la demande du préfet dans le cadre du contrôle de légalité
	7	SERVICE DES SPORTS – Organisation de la 21ème édition de la course pédestre hors stade « La Chevignoise » le dimanche 8 novembre 2026 – Approbation du modèle de convention partenariale et autorisation donnée au maire pour signer les conventions avec les partenaires
	8	COMMERCE – Autorisation donnée pour le déplacement du marché communal hebdomadaire du parking de l'Ogive sur le parvis de l'Hôtel de Ville

Hôtel de Ville de Chevigny-Saint-Sauveur, le 29 mai 2026

Le Maire,


Guillaume RUET

